

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-656846

143295

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

3131

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BELGHOUAT EL HASSAN

Date de naissance :

31/05/1956

Adresse :

OP. OLY RABIT IMM. F N°1
MDSS 10A 3 MARRAKECH

Tél. :

066653579 Total des frais engagés : 339,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

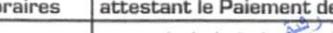
J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 21/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/01/2022	3		3000	INP : <input type="text"/> Job 4000 <input type="text"/>  Dr. RAFIK Redouane Médecin Spécialiste en Neurologie Professeur à l'Institut Marocain de la Santé (IMTS) IMTAF (A)- Bd Yacoub Almansour 98-Guéliz - Marrakech Tél : +212 62 44 88 88 I.D : INPE : 07122738

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOUHANEQ	21/10/22	39,80

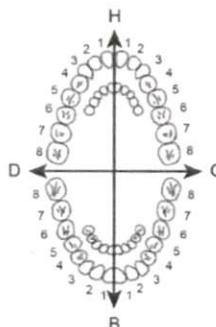
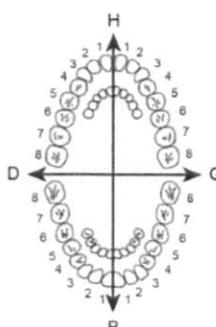
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Cabinet médical de Neurologie

Professeur RAFIK Redda

Professeur de l'enseignement supérieur en
Neurologie

Ex médecin Lt Colonel chef de service de
Neurologie et Neurophysiologie à l'hôpital Militaire
Avicenne – Marrakech

Ex Professeur universitaire à la faculté de
médecine et de pharmacie de Fès & Marrakech
Électroencéphalogramme (EEG)-
Électromyogramme (EMG)- Potentiels évoqués



عيادة أمراض الدماغ والجهاز العصبي

بروفيسور رفيق رضي

أستاذ التعليم العالي

طبيب كولونيل سابق

رئيس مصلحة أمراض الدماغ والجهاز العصبي
ورئيس مختبر الفيزيولوجيا العصبية سابقاً في المستشفى المركزي

أين سينا - مراكش

أستاذ جامعي سابق بكلية الطب بفاس ومراس

الخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

التخطيط الكهربائي للعضلات والأعصاب

Ordonnance

BEL GHDEAAT

DERIAMI

Marrakech le :

21 OCT. 2022

39.8

1 - Langue Gau

08 gouttes le bon pdot nasal

À revoir avec renvoi de
l'IEN chir

دكتور رفيق رضي
Dr RAFIK Redda
Médecin Spécialiste
Professeur en Neurologie
Résidence AMITAF (A)-Bd Yaacoub Almansour
2ème étage- app 8-Guéliz - Marrakech
Tél: 05 24 20 71 36 / 06 96 82 / 143 - IMPE : 071227383

Rendez-vous le :

Résidence AMITAF (A)-Bd Yaacoub Almansour (à côté de l'hôtel ELKEBIR) 2ème étage- app 8-Guéliz - Marrakech
إقامة أميطاف - شارع يعقوب المنصور (قرب فندق الكبير) - الطابق الثاني - شقة رقم 8 - جليز - مراكش

Tél : 05 24 20 71 36 / 06 96 82 98 43

Email : pr.rafiredda@gmail.com

40x40x75

Laroxyl®

Amitriptyline

PPV: 39DH80

PER: 06/25

LOT: L1665

Laroxyl® 40 mg/ml

Amitriptyline

Gouttes buvables 20 ml



6 118001 040407



Fabriqué par bottU s.a.
B2, Allée des Casuarines - Ain Sebaâ - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

100161

02/15